



HAL
open science

Anaphore nominale infidèle et hyperonymie : le rôle du genre textuel

Anne Condamines

► **To cite this version:**

Anne Condamines. Anaphore nominale infidèle et hyperonymie : le rôle du genre textuel. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2005, 18, pp.23-42. <halshs-01381784>

HAL Id: halshs-01381784

<https://shs.hal.science/halshs-01381784v1>

Submitted on 14 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Anaphore nominale infidèle et hyperonymie : le rôle du genre textuel

Anne Condamines
ERSS, UMR 5610, CNRS et Université Toulouse Le Mirail

1- Introduction

Cet article s'intéresse à l'anaphore nominale lorsque celle-ci instaure (ou s'appuie sur) une relation d'hyperonymie entre des segments nominaux. On sait en effet que c'est une des relations qui peut exister entre l'élément anaphorisé et l'anaphorique comme dans :

- 1) *Connaissez-vous le fucus vesiculosus ? cette algue brune est très riche en iode [...] (cité par Choi-Jonin, 1997,127).*

L'hypothèse à l'origine de cet article est que la reprise anaphorique dite infidèle pourrait jouer le rôle de marqueur d'hyperonymie particulièrement pour les manuels spécialisés. En effet, je m'intéresse plus particulièrement aux marqueurs de relations conceptuelles, c'est-à-dire aux éléments de toutes natures (lexicaux, syntaxiques, typographiques) qui permettent de repérer ou d'aider à repérer qu'il existe une relation conceptuelle entre des éléments nominaux dans le but de construire des réseaux de termes (Condamines, 2002). Par exemple dans :

- 2) *Tous les Invertébrés sauf les Insectes se rangent dans les Vers (manuel de biologie),*

il y a une relation d'hyperonymie entre *insectes* et *invertébrés*, le marqueur étant : [tous les N1 sauf les N2].

Pour que l'anaphore infidèle puisse être considérée comme un marqueur d'hyperonymie dans les manuels techniques, il faudrait que cette interprétation hyperonymique soit très fréquente dans ce genre de textes. On verra dans la suite de l'article que l'analyse de données réelles permet de mettre au jour des fonctionnements bien plus élaborés, qui ne concernent pas la seule dimension quantitative et qui permettent d'ouvrir des perspectives sur le phénomène de l'anaphore nominale. Après l'introduction, la partie 2 consiste en la présentation de la problématique et de la mise en place de l'étude. La partie 3 décrit et analyse les résultats, des points de vue quantitatif et qualitatif.

2- Mise en place de l'étude

Ce paragraphe va permettre de préciser le cadre de mon étude : mode de mise en œuvre des

corpus et mode d'interprétation des données.

2-1 Problématique

L'approche mise en oeuvre consiste en une analyse comparée de corpus afin de mettre au jour des fonctionnements propres à certains corpus, en l'occurrence les manuels spécialisés. Cette mise en oeuvre nécessite plusieurs étapes : construction d'un corpus organisé en sous-corpus, repérage des anaphores nominales, interprétation de leur nature, dénombrement des types d'anaphores dans les différents sous-corpus, étude du fonctionnement de ces anaphores.

La dimension "automatique" est présente dans la mise en place de cette étude : d'une part parce que, afin de ne pas avoir à lire l'ensemble des textes retenus, un protocole d'aide au repérage des anaphores infidèles a été mis en place. D'autre part parce que la notion même de marqueur sous-entend un fonctionnement systématique, fonctionnement particulièrement recherché par les informaticiens qui souhaiteraient le mettre en oeuvre de manière automatique pour repérer des relations conceptuelles. Notons d'ailleurs que dans ce domaine du repérage automatique de relations conceptuelles à l'aide de marqueurs, il existe un nombre important de travaux, le plus souvent développés par des informaticiens (Hamon et al., 2002). Toutefois, dans cet article, si la construction des données et, dans une moindre mesure, l'objectif ont une dimension automatique, l'analyse et l'interprétation relèvent par essence d'une perspective linguistique mais d'une linguistique qui s'appuie sur des données réelles, ce qui permet souvent de révéler des fonctionnements que la seule analyse introspective obère (Condamines, 2005).

L'analyse de données réelles ne peut se faire à partir d'un ensemble de données textuelles sans aucune organisation. La linguistique de corpus nous a appris qu'un corpus est toujours construit en fonction d'un objectif particulier (théorique ou appliqué) (Habert et al., 1997). Il s'agit de rassembler des textes d'après un ensemble de caractéristiques le plus souvent extra-linguistiques mais dont on considère qu'elles vont s'accompagner de régularités linguistiques.

Cette affinité entre caractéristiques extra linguistiques et fonctionnements langagiers est interrogée à travers la notion de genre textuel qui, depuis quelques années, trouve un regain d'intérêt, plus seulement dans le domaine de l'analyse de textes littéraires ou de discours mais aussi pour des études linguistiques au sens large (Bouquet, 2004). La linguistique de corpus anglosaxonne a sans doute beaucoup encouragé les perspectives nouvelles dans ce domaine (Bahtia,1993) (Swales,1990) même si elle s'intéresse avant tout aux éléments qui sont repérables automatiquement (présents vs absents dans tel ou tel genre) plutôt qu'à l'influence du genre sur

l'interprétation sémantique

Il semble ainsi que le genre textuel pourrait être un palier de description des phénomènes linguistiques tout à fait pertinent pour rendre compte, en tout cas en partie, des phénomènes de variations qui sont omni-présents dès que l'on travaille à partir de données réelles. C'est cette proposition que je fais à propos de la description du sens méronymique de *avec* (Condamines, à paraître).

Toutefois, pour aussi intéressante que soit cette possibilité, il reste que la question du genre textuel pose un certain nombre de problèmes qui ne rendent pas sa prise en compte très aisée. Cette notion n'étant pas par elle-même l'objet de cet article, je me contenterai d'évoquer deux difficultés. La première concerne le fait que selon le phénomène auquel on s'intéresse, la répartition en genres pertinents peut varier. Un des objectifs des études à partir de corpus est d'ailleurs justement de déterminer pour quel(s) genre(s) textuel(s) est adaptée la description qui est faite. Par exemple, si l'on considère la description du fonctionnement de *avec* comme marqueur de méronymie, on se rend compte qu'un distinguo doit être fait entre petites annonces immobilières (qui utilisent *avec* de cette façon) et petites annonces de voitures qui n'utilisent pas *avec* (en fait qui n'utilisent pas de marqueurs de méronymie). Dans une autre perspective, par exemple si l'on prend en compte la seule dimension « économie de moyens langagiers », on ne ferait pas de différence entre petites annonces immobilières et petites annonces de voitures.

Une autre difficulté pour mettre en oeuvre la notion de genre textuel dans une analyse de données réelles, tient à ce qu'on est obligé de considérer qu'un texte peut être catégorisé *a priori* comme relevant d'un genre textuel et même, qu'il est représentatif de ce genre textuel. Or, d'une part, la caractérisation linguistique d'un genre textuel paraît difficile à faire de manière exhaustive tant les points de vue peuvent varier; d'autre part, aucun texte ne correspond parfaitement à ce que serait une sorte de prototype de chaque genre textuel. Il y a donc une véritable gageure à utiliser un texte en espérant qu'il soit représentatif d'un genre textuel. Différents éléments peuvent permettre toutefois de palier cette difficulté. Tout d'abord, beaucoup de textes se réclament d'un genre particulier : roman, manuel, catalogue... sont des genres qui sont très souvent indiqués sur la couverture des documents concernés. Ensuite, on peut utiliser plusieurs textes considérés comme relevant du même genre afin de multiplier les possibilités de vérifier les hypothèses. Enfin, l'objectif de l'analyse a un impact sur le mode de sélection des corpus. Une hypothèse s'élabore qui permet de sélectionner certains genres qui paraissent *a priori* pertinents et d'autres *a priori*

non pertinents mais qui vont permettre, par comparaison, de mettre au jour les caractéristiques d'autres genres, proches.

2-2 Anaphore nominale infidèle et hyperonymie

L'anaphore est classiquement décrite de la façon suivante :

« Il y a une interprétation par reprise si un terme, b, exige pour être interprété l'emprunt à un terme proche a d'un élément qui fixe l'interprétation de b [...]. On parlera dans ce second cas d'une relation d'anaphore entre un terme anaphorique et un segment du contexte constitué comme source » (Corblin, 1990, 229).

L'expression source, tout comme l'anaphorique peuvent être des expressions nominales et une des relations qui permet d'établir un lien anaphorique entre l'anaphorique et son « antécédent » est l'hyperonymie. Il s'agit d'un cas d'anaphore infidèle, c'est-à-dire d'une relation qui unit « un groupe nominal anaphorique (dont l'interprétation dépend d'une expression nominale du contexte précédent) et coréférentiel (dont le référent est identique à celui de l'antécédent) caractérisé par une tête nominale différente de celle de l'antécédent » (Salmon-Alt, 2004).

L'existence de relations entre noms constitue une des bases de la sémantique lexicale. L'utilisation de corpus pour identifier ces relations conceptuelles nous met au coeur d'une problématique qui concerne les liens entre sémantique textuelle, qui relève d'un fonctionnement discursif, et sémantique lexicale, qui relève d'un fonctionnement de système (traditionnellement du système de la langue). Plus précisément, dans la perspective qui est la mienne, il s'agit de comprendre s'il est possible de passer d'un fonctionnement local, propre à un texte à un fonctionnement que l'on pourra considérer comme général ; ainsi que le dit Le Pesant, il s'agit de projeter l'axe syntagmatique sur l'axe paradigmatique (Le Pesant, 1998, 116). Mais, contrairement à la perspective de Le Pesant, qui utilise l'anaphore infidèle comme test, le travail qui est présenté ici est élaboré à partir des seules données attestées (ce qui, dans le cas de corpus spécialisés est incontournable puisque nous n'avons pas de compétence de locuteurs). Il s'agit donc d'évaluer les possibilités de construire des relations hyperonymique à partir d'occurrences attestées dans des textes, en faisant intervenir la nature de ces textes.

Plusieurs auteurs ont travaillé sur les différents types de relation qui peuvent exister entre un "antécédent" et son anaphorique, par exemple (Milner, 1978), (Lerat, 1981), (Lerat, 1988), (Le Pesant, 1998). (Lerat, 1981) propose les relations suivantes :

- Equivalence sémantique qui se subdivise en six classes :

- La répétition lexicale : « Un *étudiant* est entré dans le bureau ; *l'étudiant* a demandé l'heure ».
 - La synonymie : « Le *spectacle* a de quoi étonner [...]. La *représentation*... ».
 - La nominalisation : « Des spécialistes de la traduction automatique se sont *reconvertis* dans la linguistique. Cette *reconversion*... ».
 - Le supplétisme : « Aurélien, qui a juré à sa maîtresse de ne la point toucher , découvre que *ce serment* ... ».
 - La périphrase synonymique : « Le dollar continue à progresser. On le cotait[...] à Francfort, à 1,8875 *DM* (contre 1,8810). La *devise allemande* [...].
 - Le sigle anaphorique : « Je saute les écoles primaires et secondaires pour en arriver à l'*Ecole Nationale d'Administration*. L'*E.N.A* est à la mode ».
- Inclusion lexicale, qui concerne les cas d'hyponymie.
 - Caractérisations nominales qui concernent le fonctionnement en discours :
 - Caractérisations immédiates ou synecdoques du genre (noms de qualité ou « noms de rôle ») : « 1921 : c'est l'année Landru ! On ne parle que du *séducteur à la flamme trop ardente* »
 - Caractérisations médiates : noms métaphoriques, noms métonymiques : « Il lui a offert en cadeau d'adieu une *petite automobile*. Au volant de son *nouveau jouet* [...] »

En principe donc, seules m'intéressent les inclusions lexicale. Il faut noter toutefois que ce panorama de relations ne fait pas intervenir la notion de co-référence qui est centrale pour la description des anaphores infidèles. La question de la coréférentialité se pose en particulier pour les supplétifs ; nous y reviendrons.

Nous verrons aussi si l'analyse de données réelles permet de retrouver ces relations et si l'hyponymie ne peut pas concerner aussi d'autres éléments de la classification proposée. En effet, si l'on suit Marandin (1986), repris par Kleiber (1990b) :

« L'interprétation anaphorique d'un SN démonstratif avec pour nom recteur certains substantifs requiert l'occurrence effective dans le contexte gauche d'un terme avec lequel ils peuvent être mis en relation par une relation *être-X* » (Marandin, 1986, 77).

Or, la copule *être* peut être associée à plusieurs types de relations (hyponymie, synonymie,

métonymie...). Ainsi que nous le verrons, une des difficultés va consister justement à identifier la nature de la relation entre un anaphorique et sa source.

2-3 Mise en place de l'étude

L'utilisation d'un corpus suppose un travail de préparation important pour obtenir les données à étudier, la définition d'un programme automatique constitue une aide précieuse dans ce type d'approche.

2-3-1 Corpus

Dans tous les cas d'étude à partir de corpus, la construction du corpus fait partie intégrante de l'étude. Il s'agit de rassembler des textes qui vont être comparés afin de dégager les caractéristiques des uns par rapport aux autres. Etant donné qu'il s'agit dans cette étude d'interroger plus particulièrement le fonctionnement des manuels spécialisés, trois manuels ont été rassemblés ainsi qu'un roman et un extrait du Monde Diplomatique (ces deux genres textuels étant d'un accès facile et par ailleurs souvent mis en œuvre dans des études à partir de corpus sans doute justement du fait de leur accessibilité). On peut caractériser ces cinq textes de la façon suivante.

- Le roman, en l'occurrence *Bel-Ami* de Maupassant, comporte environ 170 200 mots. Il sera noté Bel A.,
- l'extrait du Monde diplomatique a été prélevé sur l'année 1989. Il comprend 110 700 mots. On peut considérer que le domaine couvert par ce mensuel est la géopolitique. Il sera noté LMD,
- un premier manuel technique, fourni par EDF, s'intitule « Méthode et Outils de Génie Logiciel pour l'Informatique Scientifique ». Il comprend environ 45 100 mots. Il sera noté Mougis,
- un deuxième manuel technique, également fourni par EDF, s'intitule « Guide de Planification ». Il comprend 148 100 mots et sera noté GDP,
- un manuel « scientifique » intitulé « Précis de géomorphologie », qui s'adresse aux étudiants débutants. Il comporte 206 700 mots et sera noté Géo.

2-3-2 construction des données à analyser

Compte tenu de mon intérêt, je me suis focalisée sur l'anaphore infidèle. Ce cas correspond, entre autres, à la reprise par un hyperonyme. Du point de vue de la sémantique lexicale "classique", l'hyperonyme possède les mêmes caractéristiques que ses hyponymes (ces derniers ayant une ou plusieurs caractéristiques supplémentaires). C'est cette forte similarité de l'hyperonyme avec ses hyponymes qui autorise à utiliser le premier en lieu et place des seconds dans les discours : ce qui

est attribuable à un générique l'est à tous ses spécifiques.

Pour limiter le nombre d'extraits à analyser, mon intérêt s'est concentré sur les seules anaphores démonstratives. D'autres déterminants sont évidemment possibles et, en tout premier lieu, le défini. Mais les valeurs possibles du défini (déictique, indéterminé, anaphorique) sont plus complexes que celles du démonstratif qui, *a priori*, relèvent soit d'un fonctionnement déictique, soit d'un fonctionnement anaphorique. Enfin, comme le signale Kleiber (1990a), l'anaphore démonstrative ne peut pas être une anaphore associative puisqu'on ne peut pas avoir par exemple :

- 3) * *Nous entrâmes dans le village. Cette église était située sur une grande place.*

Alors qu'on peut avoir :

- 4) *Nous entrâmes dans le village. L'église était située sur une grande place.* (Kleiber, 1990a, 220).

Puisque il s'agit de repérer les seuls cas d'hyponymie, il est donc préférable de ne pas rechercher les structures « le N » qui peuvent correspondre à une méronymie, ce qui n'est pas le cas, *a priori*, avec les structures « ce N »¹.

Afin de mettre en oeuvre la recherche de ces supposées anaphores infidèles, nous avons décidé, avec Ludovic Tanguy, informaticien à l'ERSS de procéder de la façon suivante : lorsque un "ce/cet/cette/ces N" apparaît dans le corpus, le programme recherche si cette même forme N apparaît dans le paragraphe précédent. Si c'est le cas, on peut considérer que l'anaphore n'est pas "infidèle" et donc, à coup sûr, qu'il n'y a pas de relation hyperonymique. Il est bien évident que la notion de paragraphe n'est pas la même selon que l'on se situe dans un roman ou dans un article de journal et il se peut que des biais aient été introduits de cette façon. Par exemple, dans les manuels techniques, les paragraphes sont très courts et il se peut que la forme de reprise soit utilisée plus avant dans le texte. Dans l'ensemble, il semble qu'il y ait eu assez peu d'erreurs de ce type.

Pour limiter le nombre de structures déictiques (qui auraient été sélectionnées par le choix de ne conserver que les "ce N" pour lesquels on ne trouve aucune forme N similaire dans le paragraphe précédent), j'ai constitué une stop-list, c'est à dire une liste des noms qui ne devaient pas être retenus car renvoyant "nécessairement" à une valeur déictique (cette liste a été affinée au fur et à

mesure de la rencontre avec des éléments attestés):

- Les noms qui renvoient au lieu et au temps communs à/aux (l')auteur(s) et à/aux (l')interlocuteur(s) ou aux protagonistes du récit dans le cas du roman : *heure, instant, jour, année, date, matin, soir, mois, printemps, été, automne, hiver, siècle, nuit, soirée, matinée*.
- Les noms qui renvoient au support dans lequel écri(ven)t l'/les auteur(s), ou à son/leur écrit même : *article, manuel, ouvrage, chapitre, livre, paragraphe, édition, version, colonnes*. Ces noms n'apparaissent pas dans le roman (en tout cas avec une valeur déictique).

Enfin, j'ai également inclus dans la stop-list les noms qui interviennent dans des structures figées qui, tout en servant à la progression du discours, ont en partie perdu, me semble-t-il, leur valeur anaphorique : *base, but, cas, circonstance, coin, condition, date, égard, endroit, fait, façon, fin, fois, genre, logique, contexte, niveau, occasion, perspective, point, propos, rythme, stade, sujet, temps, titre, époque, temps*.

3- Analyse des résultats

Les résultats se présentent sous la forme de structures « ce N » suivies du paragraphe dans lequel elles occurrent. Il est toujours possible de remonter le fil du texte pour comprendre le fonctionnement de cette structure. Ce sont au total 1540 extraits qui ont été analysés.

3-1 Types de relations entre « ce N » et son antécédent

Un constat d'emblée évident : pour de très nombreux exemples, il est difficile de décider quelle relation est concernée et même quel "segment de texte" peut jouer le rôle d'antécédent.

Tout d'abord, entre synonymie et hyperonymie, le choix relève parfois du point de vue. En discours, il est bien souvent difficile de déterminer si l'anaphorique réfère à un "générique" ou à un "équivalent". Dans les cas où la "taxinomie" s'impose d'elle-même, c'est-à-dire lorsqu'elle fait l'objet d'un consensus *a priori* comme animal/cheval, il n'y a pas de difficulté. Mais lorsque la relation est construite par le discours et particulièrement dans le cas des corpus spécialisés pour lesquels nous n'avons pas de compétence linguistique *a priori*, il est bien moins évident de définir la nature de la relation :

5) *Les plages décollées des affleurement rocheux ont été considérées par Johnson comme la*

¹ Il faut noter que certains auteurs affirment au contraire que l'anaphore démonstrative peut être associative (Apothéoz et Reichler-Béguelin, 1999). Mon propos n'étant pas centré sur le fonctionnement de l'anaphore

preuve d'une côte d'émergence. Mais il faut abandonner, l'édification d'une plage en avant de la ligne de rivage primitif pouvant s'expliquer de façon bien différente, par exemple à partir de crêtes pré littorales. On pourrait appeler crête d'avant côte émergées ces flèches non reliées au rivage primitif (Géo).

Autre difficulté : dans un grand nombre de cas, il est impossible d'identifier un nom qui serait l'antécédent de la structure "ce N". Cette structure fonctionne clairement sur le mode de l'anaphore mais elle n'a pas toujours d'antécédent nominal identifiable. Plusieurs de ces cas (appelés supplétifs dans la terminologie de Lerat) peuvent se présenter :

- Assez souvent, l'antécédent est un verbe qui est anaphorisé par un nom qui est synonyme du déverbal correspondant au déverbal du verbe antécédent. Ces cas sont considérés comme des nominalisations par (Apothéloz, 1995) :

6) *la pression atmosphérique avait été évaluée il y a une trentaine d'années à 1.12 de celle de l'atmosphère terrestre. On a réduit cette appréciation car Mariner 4 a trouvé qu'elle équivalait à 6 milibars [...]. (Géomorphologie).*

7) *le Chef de Projet, aidé éventuellement d'experts techniques, détermine les activités techniques, leurs dépendances, décrit les livraisons internes et externes. Le Plan de Développement consigne le résultat de cette analyse (Mouglis).*

Les exemples de ce type sont relativement nombreux. Ces cas semblent correspondre à l'exemple commenté par Marandin :

8) *La lune **brillait** avec éclat. Cette **lumière** l'aveuglait (Marandin, 1986).*

Mais tous les extraits ne concernent pas ces cas.

Parfois, une portion de phrase peut être identifiée comme jouant un rôle d'antécédent :

9) *La tradition juridico-politique française définit la nation comme un ensemble de volonté convergentes. Même largement fictif, ce modèle est en tout cas bien moins flou, bien moins exposé aux dérives dangereuses ... (LMD).*

Très souvent, il est difficile d'identifier un réel antécédent :

10) *Le mouvement des plaques de lithosphère est dû à des courants dans l'asthénosphère et dont la cause est probablement une différence de densité de matériau visqueux en raison de différences de température explicables en particulier par la radioactivité. Ces courants ont leur siège dans l'asthénosphère et c'est cette dernière qui entraîne à son tour la lithosphère,*

y compris la couche volcanique tholéitique, comme un plateau rigide entraîné par un tapis roulant de caoutchouc. De plus, des injections de basalte montant sous les fonds océaniques entre deux plaque contribuent à écarter ces dernières. C'est l'étude de l'Atlantique central qui a conduit à cette interprétation . (Géomorphologie).

Autre constat : l'utilisation d'un programme qui sélectionne les seules formes "ce N" dont le N n'a pas été utilisé précédemment ne suffit pas pour ne sélectionner que des anaphoriques. On retrouve d'autres types de relations : cataphorique, métalinguistique, déictique, autoréférentiel, figure.

- Cataphorique : dans ces cas, le « ce N » annonce une relation :

11) Si ce marché devait être frappé par la récession, le monde entier en pâtirait. D'où ce paradoxe : l'extrême fragilité de l'Amérique endettée renforce le pouvoir de négociation de Washington (LMD) .

- Métalinguistique : il s'agit de cas où la structure « ce N » établit une relation avec la nature langagière de l'antécédent, en fait avec l'énoncé ou l'énonciation : *ce mot, cette phrase, cette conclusion...*

12) Avoue que tu l'as fait cocu ? Elle se taisait, choquée comme toutes les femmes le sont par ce mot. (Bel Ami).

- Déictique : les déictiques éliminés par la stop-list ne concernent que les éléments qui permettent à l'auteur d'entretenir une relation avec son lecteur, soit en se référant à son écrit ou au support de son écrit (*ce paragraphe*) soit en se référant au temps et à l'espace commun (*en ce moment*). Dans les textes qui comportent des dialogues (Bel ami et Le Monde Diplomatique), des déictiques beaucoup moins prévisibles apparaissent, qui font référence à des éléments supposés communs aux deux interlocuteurs. Du strict point de vue de leur forme, ces déictiques ne sont pas différents des anaphoriques.

13) Mais une voiture passa, découverte, basse et charmante [...] conduite par une jeune femme blonde, une courtisane connue qui avait deux grooms assis derrière elle. Duroy s'arrêta, avec une envie de saluer et d'applaudir de l'amour qui étalait avec audace dans cette promenade et à cette heure des hypocrites aristocrates, le luxe crâne gagné sur ses draps (Bel Ami).

- Autoréférentiels : particulièrement présentes dans le roman, ces structures « ce n » ne sont pas anaphoriques mais pas déictiques non plus. Elles construisent une référence par recours à un modifieur faisant appel à une connaissance supposée commune avec le

lecteur (ce qui introduit une sorte de connivence avec lui). L'analyse des exemples concernés montre que la forme « ce N » rentre souvent dans une structure plus complexe :

- ce N + modifieur. C'est la structure minimale. Le modifieur permet de « saturer » le N et de constituer une référence complète. Le modifieur est très souvent une relative.

14) *On sentait là-dedans le renfermé, le cuir des meubles, le vieux tabac et l'imprimerie ; on sentait cette odeur particulière des salles de rédaction que connaissent tous les journalistes* (Bel Ami).

Dans beaucoup de cas, la structure dans laquelle apparaît « ce N » est encore plus restrictive :

- un/une de ces N,

15) *Mais pourquoi ce souci de ce qu'elle ferait ? Il se le demanda, et s'aperçut que son inquiétude venait d'une de ces arrières-pensées confuses, secrètes, qu'on se cache à soi-même [...]* (Bel Ami).

16) *Excitants aussi, instructifs, les nombreux voyage d'un homme passionné de la terre entière: notamment en Chine, en Inde où il a, avec Indira Gandhi, un de ces entretiens qui rappellent ceux de Malraux avec Nehru ».* (LMD).

- avec/en l'absence de ce N,

17) *Ils se mirent à marcher en se tenant le bras avec cette familiarité facile qui subsiste entre compagnons d'école et entre camarades de régiment* (Bel Ami).

18) *la logique productiviste a fonctionné de la même manière que dans les pays capitalistes , mais avec des conséquence encore plus catastrophiques, en l'absence de " ces freins qui , dans les sociétés occidentales , émanent des intérêts sociaux antagonistes "* (LMD).

- à l'instar de/ tel/comme ce N

19) *Il se sentait envahi par un bien-être complet , un bien-être de vie et de pensée , de corps et d'âme. Et une envie de parler lui venait, de se faire remarquer, d'être écouté, apprécié comme ces hommes dont on savourait les moindres expressions* (Bel Ami).

20) *A moins que, tels ces individus sujets au vertige qui craignent même la proximité d'un balcon, les dirigeants politiques ne paniquent devant la radicalité du choix écologique* (LMD).

- Figures : on les trouve dans le roman et LMD mais aussi, pour quelques unes, dans le manuel de géomorphologie, ce qui est plus étonnant. Il s'agit de passages qui ont bien une valeur

anaphorique mais où l'on distingue clairement une recherche d'effet rhétorique. Cet effet a pour conséquence qu'il est très difficile de caractériser la nature de la relation qui existe entre l'anaphorique et son antécédent (synonymie ou hyperonymie).

21) *Un grain frappé par l'impact d'un autre grain poussé par le vent, même s'il est trop gros pour être pris en saltation, se déplace légèrement sous le choc. La résultante de ces bombardements est une série de faibles déplacements dans le sens du vent: c'est la reptation éolienne [...]. (Géomorphologie).*

On voit aussi avec ces cas à quel point la différence entre le genre romanesque et un autre genre peut relever du point de vue. En effet, dans leur forme et leur fonctionnement, certains des passages concernés par ces « figures » dans *Bel ami* sont très proches de certains passages où, dans les manuels par exemple, on repère plus volontiers une hyperonymie :

22) *Il se leva pour chercher, et il aperçut, dans la chapelle voisine, les portes du confessionnal. Un bout de robe sortait de l'une et traînait sur le pavé. [...]. Il sentit un désir violent de la prendre par les épaules et de l'arracher de cette boîte. (Bel Ami).*

Ces cas, qui relèvent d'une figure de style sont appelés synecdoques du genre mais il faut reconnaître avec Martin (1985) que :

« la synecdoque du genre n'est rien d'autre que le nom rhétorique de la hiérarchie-être ».

Par ailleurs, il n'est pas impossible que, dans certains cas, ce soit le genre romanesque du texte dans lequel apparaissent ces formes qui fait que l'on opte pour l'interprétation "synecdoque du genre". (Lerat, 1988) semble proche de cet avis :

« Je pense avoir montré que la différence entre l'usage lexical du genre prochain et son usage discursif est uniquement le reflet de deux types d'univers de connaissances : dans le premier cas, un savoir préconstruit, dans le second un ensemble d'assertions dont l'énonciateur porte l'entière responsabilité de hiérarchies construites par le discours lui-même, ou du moins supposant de la part du récepteur une connivence » (Lerat, 1988, 141).

Il n'en reste pas moins qu'il y a de vraies hyperonymies dans le roman (« Duroy, nommé *chef des Échos*, lui semblait un garçon précieux. *Cette fonction* avait été remplie jusque-là par le secrétaire de la rédaction, M. Boisrenard [...] ») et des passages qui relèvent plutôt de la figure dans le manuel de géomorphologie.

La « subjectivité » dans les cas qui relèvent de la « figure » se présente de deux façons : soit un

nom est choisi qui a lui-même un sens figural, soit (c'est le cas le plus fréquent) c'est le modifieur qui a ce sens :

23) *La fille, qu'une jalousie inconsciente aiguillonnait déjà, revint sur ses pas, le frôla de nouveau et prononça d'une voix plus forte : " bonjour , Georges" [...]Elle reprit : " Eh bien? es -tu devenu sourd depuis jeudi ? " Il ne répondit point , affectant un air de mépris qui l'empêchait de se compromettre , même par un mot , avec cette drôlesse (Bel Ami) .*

24) *[...] comme Duroy cherchait les quatre pièce de monnaie qui devaient lui rester, il s'aperçut qu'elles étaient cinq, dont une en or. Au premier moment il crut qu'on lui avait rendu, la veille, vingt franc par mégarde, puis il comprit, et il sentit une palpitation de coeur sous l'humiliation de cette aumône persévérante (Bel Ami).*

Une fois éliminés les « ce N » non-anaphoriques (cataphorique, métalinguistique, déictique, autoréférentiel, figure), les « ce N » restants se répartissent dans différents types de relation.

- Hyperonyme (Hy)

25) *On pourrait même parler de Mercure, qui ressemble à la lune, de Jupiter et de ses satellites, de Saturne, de Vénus, planète que l'on commence à connaître, mais nous ne traiterons que de la lune et de mars. Si la géomorphologie s'intéresse à ces astres, c'est qu'elle s'attache à tout milieu qui est de la terre (géomorphologie).*

- Supplétifs (Supp.)

Il s'agit des cas où la source n'est pas identifiable sous la forme d'un nom (cf. exemples 6- et 7- ci-dessus).

Ces cas sont appelés « anaphores atypiques » dans (Apothéloz,1995).

- Synonyme (Syn.)

26) *[...] la nouvelle constitution adoptée le 5 octobre 1988, indiscutablement démocratique, ne pouvait que décevoir tous les déshérités des villes et des campagnes [...]. Car au Brésil, la structure de la propriété est l'une des plus inégalitaires au monde : 10 % de la population accaparent la moitié de la richesse nationale. Lors des élections municipales de novembre 1986, ces pauvres ont assuré le succès (notamment à Saô-Paulo, principale ville du pays) du Parti des travailleurs [...] (LMD).*

- Déverbal. J'appelle déverbaux les seuls N qui entretiennent une relation de forme et de sens avec un verbe dans le contexte précédent (Dév.)

27) *Ce guide propose des plans types pour la documentation de la réalisation des logiciels*

scientifiques et technique . Il appartient ensuite à chaque projet d' adapter cette proposition [...] (Mouglis).

On trouve aussi des relations qui n'ont pas été décrites, même si elles sont rares :

- Dérivé d'un adjectif (Déa.)

28) *vus à la loupe, les grain ont un aspect mat mais on sait que de micro concrétion engendrent aussi cette matité (Géomorphologie).*

- « Dérivé » d'un nom (Dén.) : il s'agit de noms qui sont formellement et sémantiquement apparentés à un autre nom.

29) *les quatre " grand " sont les super-acheteurs mondiaux des bons du trésor américains. Via ces achats, et des taux d'intérêt relativement élevés, ils ont donné le feu vert à Washington (LMD).*

3-2 Analyse quantitative

Comme toujours pour les analyses de corpus, la quantification des phénomènes joue un rôle important dans l'interprétation des résultats. Il s'agit alors de comparer les fréquences d'un sous-corpus à l'autre.

3-2-1 Présentation des résultats

Pour chaque extrait, j'ai attribué une valeur à la relation. Les résultats sont synthétisés dans les tableaux suivants. Etant donné la difficulté à évaluer la nature de la relation dans certains cas, les résultats sont à prendre comme des tendances plus que comme des chiffres absolus.

Corpus	Nombre de mots dans le corpus	« Ce N » ANAPHORIQUES	« Ce N » NON-ANAPHORIQUES	Total
GEO	206700	266	13	279
GDP	148100	246	9	255
Moug	45160	107	0	107
LMD	110700	415	37	452
Bel A.	170200	305	142	447

Tableau1 : Répartition des occurrences anaphoriques/non anaphoriques

Corpus	Déictiques	Métaling.	Cataphoriques	Autoref	Total
GEO	0	8	5	0	13
GDP	0	9	0	0	9
Moug	0	0	0	0	0
LMD	2	16	6	13	37
Bel A.	56	22	8	56	142

Tableau 2 : répartition des occurrences non-anaphoriques (nombre d'occurrences)

Corpus	Hy	Supp.	Syn	Dév	Déadj	Dén	fig	Total
GEO	26 %	50%	10%	9%	2%	0	3%	100% (266)
GDP	32%	55%	5,5%	5,5%	2%	0	0	100% (246)
Moug	60%	31,5%	4,5%	4%	0	0	0	100% (107)
LMD	19%	64,5%	9%	1%	1%	0,5%	5%	100% (415)
Bel A.	15,5%	47%	14,5%	1%	0	0	22%	100% (305)

Tableau 3 : répartition des occurrence anaphoriques (en pourcentages)

3-2-2 Commentaires des tableaux.

Les résultats des tableaux 1 et 2 sont conformes à ce qu'on pouvait attendre : les « ce N » repérés sont plus souvent des anaphoriques dans les manuels que dans le Monde Diplomatique ou dans le roman. En effet, ces deux derniers corpus utilisent plus de structures autoréférentielles qui, on l'a vu, suppose une connivence supposée partagée avec le lecteur.

En revanche, les résultats qui apparaissent dans le tableau 3 sont assez inattendus. En effet, si l'on regarde le pourcentage d'hyperonymes, on voit que, hormis pour le manuel Mougis où l'on trouve 60% de relations hyperonymiques, les autres manuels n'utilisent pas très massivement cette relation : 26 % pour le manuel de géomorphologie et 32 % pour le guide de planification. Bien qu'un peu plus élevés que ceux qui apparaissent respectivement pour Le Monde Diplomatique (19 %) ou Bel Ami (15,5%), ces chiffres ne sont pas significativement plus élevés dans les manuels que dans les autres types de textes. C'est assez étonnant car on aurait pu penser que, dans les domaines spécialisés, la structure du lexique est assez fixée *a priori* et que l'anaphore peut se faire facilement en utilisant ces relations, en particulier la relation d'hyperonymie. Notons que la relation de synonymie est elle aussi peu présente et, en tout cas, pas plus présente que dans les manuels. Ces résultats m'ont poussée à travailler plus en profondeur la nature des hyperonymes et à m'intéresser aux « supplétifs » qui représentent finalement la relation la plus fréquente.

3-3 Analyse qualitative

Il s'agit ici d'étudier comment se mettent en place les relations et particulièrement quelle est la nature des éléments reliés.

3-3-1 Supplétifs et hyperonymie

L'analyse des résultats semble montrer qu'une différence existe entre les manuels et les autres genres textuels étudiés, en ce qui concerne la nature des supplétifs.

Dans le cas des hyperonymes, le nom-anaphorique est forcément un « classifieur », c'est-à-dire

un nom qui peut constituer le sommet d'une hiérarchie taxinomique comme *pays, région, organisation* dans Le Monde Diplomatique. En revanche les supplétifs peuvent être soit des classifieurs, soit des non-classifieurs (nom de qualité, de caractérisation...) comme *accusation, démarche, exercice* toujours dans Le Monde Diplomatique.

Toutefois, il est très difficile de décider *a priori* si le N utilisé comme supplétif est un classifieur (c'est-à-dire un hyperonyme potentiel). Seule, une exploration du fonctionnement d'autres occurrences de ces termes dans le corpus peut permettre de l'affirmer. C'est particulièrement vrai pour les manuels qui sont associés à des domaines spécialisés pour lesquels nous n'avons pas de compétence linguistique.

On peut cependant affirmer que la nature des textes (des discours en fait) joue un rôle dans le fonctionnement de ces « ce N » supplétifs. En effet, plusieurs éléments laissent penser que les supplétifs dans les manuels, et particulièrement dans les manuels techniques, sont plus souvent des classifieurs que des non-classifieurs.

Trois types de fonctionnement semblent ainsi plaider pour un fonctionnement de type majoritairement classifieur des supplétifs.

1- Tout d'abord, certains noms qu'*a priori* on aurait tendance à interpréter comme des caractérisations, fonctionnent, dans les manuels comme des classifieurs ; c'est le cas de *responsabilité* dans Mougliis :

30) *Quatre types de responsabilités sont associés au Plan de Gestion de Configuration :*

La rédaction et l'évolution du PGC .

Cette responsabilité incombe au Responsable Assurance Qualité de niveau 1 en collaboration avec le Chef de projet . (Mougliis).

Cet extrait permet d'interpréter *rédaction du PGC* et *évolution du PGC* comme des hyponymes de *responsabilité*.

2- Un autre fonctionnement semble aller dans le sens de noms supplétifs pouvant être considérés comme des classifieurs. Il s'agit du fait que, dans les manuels, plusieurs noms sont répertoriés à la fois dans la rubrique « hyperonymes » et dans la rubrique « supplétifs » :

- Dans Mougliis : *activité, aspect, phase, responsabilité, thème, transfert* sont hyperonymes ou supplétifs, soit 6 noms sur 39. Voici par exemple deux extraits, l'un dans lequel *activité* est hyperonyme, l'autre dans lequel il est supplétif.

31) Test du logiciel

Cette activité consiste à exécuter les procédures de tests spécifiées pour qualifier le logiciel.

32) *Les unités de configuration à modifier doivent être identifiées afin de pouvoir séquentialiser les modifications à apporter à un même composant. Le résultat de cette activité est la constitution du dossier de modification regroupant de façon ordonnée les demandes de modification affectées aux différents développeurs .*

- Dans GDP : *choix, disposition, mesure, opération, procédé, procédure, structure, travail*, soit 8 sur 42.

- Dans Géomorphologie : *action, agent, chiffre, climat, découverte, facteur, mouvement, processus, recherche, relief, résultante*, soit 11 noms sur 155.

En revanche, ce fonctionnement est presque absent dans le roman et le mensuel.

- Dans Bel Ami : *affaire*, soit un seul nom sur 159.

- Dans Le Monde Diplomatique : seulement 1 nom commun sur 272, qui d'ailleurs n'a pas le même sens dans les deux occurrences : *mouvement*.

33) *Mais la glasnost n'a pas seulement favorisé la publication de ces oeuvres, dénoncée par les apparatchiks de la plume comme une pure "nécrophilie" ; elle a aussi permis la publication ou l'éclosion de nouveaux talents qui ne sont des "maraudeurs" que dans certaines imaginations aigries. Ce mouvement revêt trois formes parallèles .*

34) *Le Japon devint ainsi le premier exportateur de capitaux. A la mi-1988, son portefeuille d'investissements indirects dépassait les 100 milliards de dollars. Sauf krach -hypothèse plausible - tout indique que ce mouvement va continuer .*

3- Enfin, un dernier argument peut être utilisé en faveur de l'hypothèse de noms supplétifs pouvant jouer un rôle d'hyperonymes : la grande majorité des noms qui fonctionnent soit comme des hyperonymes soit comme des supplétifs dans les manuels techniques, sont les têtes de syntagmes nominaux dans ces mêmes textes. Prenons le cas de Mougli. Sur 39 N (hyperonymes ou supplétifs), 35 apparaissent comme têtes de groupes nominaux dans le corpus, par exemple :

- *Action (de contrôle qualité, de gestion de configuration, de regroupement de fichiers..)*
- *Espace (de stockage, de configuration, de référence logiciel, de développement, de test, de réception, de travail, de livraison, de gestion..)*
- *Tâche (de production, de développement, de réalisation du produit, de validation)...*

Tous les N qui sont utilisés soit comme hyperonymes, soit comme supplétifs fonctionnent, dans

le reste du corpus, comme tête de groupes nominaux.

Ainsi, dans les manuels techniques et peut-être dans les manuels en général, la plupart des N qui sont des « supplétifs » peuvent jouer un rôle d'hyperonyme dans la perspective de représenter le lexique sous une forme relationnelle, c'est-à-dire de têtes de taxinomies. Il reste à se pencher sur la nature de ces hyperonymes, qui est assez particulière, comme nous allons le voir.

3-3-2 Quels hyperonymes ?

3-3-2-1 Polytermes et unitermes

Ainsi que nous l'avons vu, le nombre d'hyperonymes n'est pas beaucoup plus élevé dans les manuels que dans les autres textes. Il semble donc que, avec l'anaphore nominale démonstrative, nous nous trouvions en présence d'un fonctionnement assez régulier d'un texte à l'autre, en tout cas l'appartenance à un genre ne semble pas franchement discriminante de ce point de vue. Un autre élément semble aller dans le même sens : il s'agit de l'utilisation d'unitermes (noms seuls) plutôt que de polytermes (groupes nominaux) dans la structure « ce N ».

Le tableau suivant rend compte de la présence d'un nom (plutôt que d'un groupe nominal) dans la structure « ce N », en fonction des textes et de la nature de la relation entre le N et son antécédent.

	Hy	Supp	Syn	Autoref	fig
GEO	84%	72%	50%		
GDP	96%	94%	85%		
Moug	94%	91%	80%		
LMD	84%	50%	68%	7%	
Bel A.	83%	70%	67%	7%	52%

Tableau 4 : nombre d'unitermes en pourcentage

On constate que le nombre de monoterme est extrêmement élevé dans le cas d'hyperonymes², quel que soit le texte. Il reste élevé pour les supplétifs et les synonymes, particulièrement pour GDP et Mougis.

Ce résultat est particulièrement étonnant. En effet, on sait que, dans les corpus spécialisés, la présence de polytermes (groupes nominaux) est très élevée : au moins les deux tiers des termes nominaux. Souvent, lorsque un terme apparaît sous la seule forme d'un nom, c'est parce qu'il reprend la tête d'un groupe précédent ; il s'agit donc d'une ellipse contextuelle :

35) Espace de développement.

Cet espace, dans le cas d'un grand projet, est scindé en plusieurs sous espaces de travail.

(Mouglis)

Mais dans les cas qui nous intéressent, le N dans « ce N » n'apparaît pas dans le paragraphe précédent. On est donc dans un cas tout à fait différent d'occurrence d'un terme sous la forme d'un nom seul.

Ce phénomène est particulièrement intéressant et peut être mis en relation avec un autre fonctionnement. En effet, si l'on prend à nouveau le cas de Mouglis, on peut constater qu'aucun des N qui apparaissent dans la structure « ce N », soit comme hyperonyme, soit comme supplétif n'apparaît dans une structure définitoire classique, ni en position de *definiens* ni en position de *definiendum*.

Pour le dire autrement, les termes que l'on trouve dans la structure :

[Dét T1 être un dét T2]

ne correspondent jamais à un des N hyperonymes ou supplétifs identifiés en position de reprise anaphorique « ce N ». La raison principale est que les termes qui se retrouvent dans cette structure définitoire sont des polytermes comme dans les exemples :

36) *La Phase d' Architecture est une activité de conception du produit logiciel sur la base d' un ensemble de spécifications fonctionnelles et non -fonctionnelle.*

37) *Les revues de projet sont des réunions techniques identifiées et planifiées dans le projet.*

3-3-2-2 Des termes de base ?

Plusieurs éléments semblent plaider en faveur d'un fonctionnement particulier des termes en position de « ce N » anaphorique dans les manuels. Ils fonctionnent souvent comme hyperonymes mais comme des hyperonymes particuliers (ce sont des monoterme), ils ne sont pas définis dans le corpus mais ils ne servent pas à définir non plus. Enfin, ils correspondent souvent à la tête de syntagmes nominaux utilisés dans le corpus. Ce fonctionnement m'amène à penser que ces N jouent peut-être, dans les corpus étudiés, le rôle de termes de base. Cette notion, initialement proposée par la sémantique cognitive est décrite comme caractérisant les termes les plus saillants dans une hiérarchie. L'existence de ces termes est contestée par la sémantique textuelle car elle ne reposerait sur aucune réalité linguistique (Rastier, 1991). Toutefois, Kleiber propose des tests pour les mettre en évidence (Kleiber, 1994) ; ainsi, c'est par un terme de base que l'on répondrait à la question « qu'est-ce que c'est ça ? ». Par ailleurs, (Kleiber, 1997) suggère

² L'ajout d'un adjectif n'empêche pas le marquage de l'hyperonymie comme le signale (Choi-Jonin 1997)

que « le N d'une anaphore associative actancielle doit être du niveau basique » (p.103) . C'est cet élément qui expliquerait que, d'après lui, on accepte plus facilement :

38) *Il lit depuis trois heures, mais le livre ne lui plaît*

que

39) ? *Il lit depuis trois heures, mais le roman ne lui plaît pas.*

Il se peut donc que la reprise anaphorique soit une position qui favorise l'utilisation de termes de base.

Mais, la « basicité » des termes pourrait changer selon le domaine ; c'est en fait l'usage des termes en corpus qui permettrait de repérer les termes de base, différents en fonction du domaine. M.-P Jacques arrive au même type de conclusion dans sa thèse (Jacques, 2003). Elle considère que des termes élidés peuvent apparaître en position d'anaphore parce qu'ils sont « centraux », c'est-à-dire qu'ils apparaissent plus « au centre des préoccupations des locuteurs de cette sphère d'activité » (218).

Cette position de centralité des termes anaphoriques pourrait expliquer que les termes utilisés soient majoritairement des noms seuls. Dans la taxinomie, ils se situeraient « plus hauts » que des termes spécifiques du domaine, peut-être dans une position d'interface avec des termes de la langue générale.

4- Conclusion

Considérée du point de vue de la relation hyperonymique, l'anaphore infidèle avec démonstratif ne semble pas fonctionner de manière très différente dans les manuels par rapport à d'autres genres textuels (roman ou mensuel), en tout cas d'un point de strictement quantitatif. En effet, dans deux des trois manuels qui ont été étudiés, la relation hyperonymique n'est pas beaucoup plus représentée que dans le roman *Bel Ami* ou le mensuel *Le Monde Diplomatique*. En revanche, une différence apparaît lorsque l'on regarde la nature des N anaphoriques, en particulier de ceux qui sont appelés « supplétifs », c'est-à-dire des N pour lesquels il est difficile de repérer un N antécédent. Plusieurs fonctionnements montrent que, dans les manuels techniques en tout cas, ces supplétifs pourraient facilement jouer le rôle de têtes de taxinomies, c'est-à-dire d'hyperonymes. Si cette hypothèse, qui devrait être vérifiée sur d'autres corpus, était confirmée, alors, l'hypothèse à l'origine de cet article serait vérifiée. Cette hypothèse concerne la possibilité d'utiliser l'anaphore infidèle pour repérer des hyperonymes dans des manuels

spécialisés, c'est-à-dire d'utiliser la présence d'une anaphore infidèle comme marqueurs de relation hyperonymique. Les éléments repérés pourraient constituer des têtes de taxinomies qui joueraient un rôle central pour le domaine. En effet, il semble bien que les noms hyperonymes identifiés de cette manière constituent des termes de base pour le domaine concerné par le corpus étudié. En revanche, les hyponymes ne pourraient être repérés de cette façon puisque les supplétifs fonctionnent justement sans antécédent identifiable; ce sont alors sans doute d'autres marqueurs d'hyperonymie (comme le marqueur de contexte définitoire) qui pourraient prendre le relais pour compléter les hiérarchies.

Bibliographie

- Apothéloz, D. (1995), « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *Tranel* n°23 : 143-173.
- Apothéloz, D., Reichler-Béguelin, M.-J. (1999) « Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora », *Journal of Pragmatics*, 31 : 363-397.
- Bahtia, V.K. (1993), *Analysing Genre – Language Use in Professional Settings*, London : Longman.
- Bouquet, S. (ed) (2004), *Langages* n°153, *Les genres de la parole*.
- Choi-Jonin, I. (1997), « L'adjectif épithète dans un SN anaphorique démonstratif », *Scolia* n°10 : 121-146.
- Condamines, A. (2002) : « Corpus Analysis and Conceptual Relation Patterns », *Terminology*, volume 8 number 1 : 141-162.
- Condamines, A. (ed.) (2005), *Sémantique et corpus*. London : Hermes.
- Condamines, A. (à paraître) : « Avec et l'expression de la méronymie : l'importance du genre textuel », in G. Kleiber et C. Schnedecker (eds), *La partition en langue et en discours*.
- Corblin, F. (1990), « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale », in Charolles, M., Fisher, S., Jayez, J. (eds), *Le discours*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 227-242.
- Habert, B., Nazarenko, A. et Salem, A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin.
- Hamon, T. et Nazarenko, A. (eds) (2002), *Structuration de terminologie. TAL*, volume 43 – n°1/2002.
- Jacques, M.-P. (2003), *Approche en discours de la réduction des termes complexes dans les textes spécialisés*, Thèse de l'Université Toulouse Le Mirail.
- Kleiber, G. (1990a), « Sur l'anaphore démonstrative », in Charolles, M., Fisher, S., Jayez, J. (eds), *Le discours*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 243-262.
- Kleiber, G. (1990b), « Article défini et démonstratif : Approche sémantique versus approche cognitive », in Kleiber, G. et Tyvaert, J.-E. (eds.) *L'anaphore et ses domaines*, Paris : Klincksieck, 199-227.
- Kleiber, G. (1994), « Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ? », *Rivista di Linguistica* 6, 2 : 237-266.
- Kleiber, G. (1997), « Les anaphores associatives actanciennes », *Scolia* n°10 : 89-120.

- Lerat, P. (1981), « Les noms de relation », *Cahiers de lexicologie*, 39-2. : 55-65.
- Lerat, P. (1988), « Anaphore nominale et cohésion discursive : trois relations d'interdéfinition », in Nolke, H. (ed.). *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Copenhague: Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 137-146.
- Le Pesant, D. (1998), « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition de certaines relations lexicales », *Langages* n° 131 : 115-124.
- Marandin, J.-M. (1986) « Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif », *Langages* n°81 : 75-90.
- Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
- Martin, R. (1985), « Notes sur la logique de la métonymie », in *Mélanges Pierre Larthomas*, Paris : ENS, 295-307.
- Rastier, F. (1991) *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF.
- Salmon-Alt, S. (2004), "Résolution automatique d'anaphores infidèles en français : Quelles ressources pour quels apports ?", <http://www.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/proceed/actes/taln2004-Fez/SalmonAlt1.pdf>
- Swales, J.-M. (1990), *Genre Analysis, English in Academic and research settings*, Cambridge University Press.